

<p>D 25-68</p> <p>DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE JEUX DU CASINO DE HOULGATE PAR LA SECH POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} MARS 2026 AU 28 FÉVRIER 2031.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le six novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u></p> <p>Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoints au Maire, Alain BERTAUD, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON Patrick BARBA, Nathalie MAHIER, Joanna de KERGORLAY, Fabien DUPONT, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u></p> <p>Alain GOSSELIN : pouvoir donné à Olivier COLIN Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Patrick BLOSSÉ : pouvoir donné à Olivier HOMOLLE Antoine ARIF : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	---

Olivier HOMOLLE rappelle aux membres de l'assemblée que par délibération n° D25-61 en date du 23 septembre 2025, la Société d'Exploitation du Casino de HOULGATE a été désignée en qualité de délégataire du service public du casino de HOULGATE, à compter du 1^{er} mars 2026 et pour une durée de 20 ans. La signature correspondante du contrat de concession a lieu le vendredi 17 octobre 2025. Les notification et publications officielles correspondantes sont en cours.

Olivier HOMOLLE informe que, conformément à l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos et notamment son article 7 - 1^{er} alinéa, modifié par arrêté du 24 octobre 2024, le conseil municipal doit émettre un avis sur la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux formulée par le délégataire exploitant du Casino de Houlgate.

La société d'exploitation du casino de HOULGATE a donc sollicité, par courrier en date du 22 octobre 2025, le renouvellement de son autorisation de jeux à compter du 1^{er} mars 2026 et jusqu'au 28 février 2031, conformément au cahier des charges établi dans le cadre de la délégation de service public, pour :

• **Le jeu de la boule 2000**

- 3 tables (3 demandées et 2 installées) : mise minimum de 1 €
- Horaires d'ouverture envisagés : tous les jours de 14 h 00 à 05 h 00 le lendemain
- Prévision initiale d'exploitation hebdomadaire estimée à 840 €

- **Les machines à sous**
 - 100 appareils (100 demandés et 75 installés)
 - Horaires d'ouverture envisagés : tous les jours de 09h 00 à 05 h 00 le lendemain
 - Prévision initiale d'exploitation hebdomadaire estimée à 114 286 €
- **Les jeux électroniques**
 - La roulette anglaise électronique**
 - 8 postes demandés et installés : mise minimum de 0.50 €
 - Horaires d'ouverture envisagés : tous les jours de 09 h 00 à 05 h 00 le lendemain
 - Le Black Jack Electronique**
 - 7 postes demandés et installés : mise minimum de 2 €
 - Horaires d'ouverture envisagés : tous les jours de 09 h 00 à 05 h 00 le lendemain

Prévision initiale d'exploitation hebdomadaire des jeux électroniques estimée à 4 393 €

Après avoir pris connaissance de la demande, et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Emettent un avis FAVORABLE à la demande de renouvellement de l'autorisation de jeux formulée par le casinotier - SECH pour la période du 1^{er} mars 2026 au 28 février 2031 ;
- Autorisent Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et à effectuer toute démarche utile pour la transmission de cet avis.



Olivier COLIN,
Maire.